



- conseil d'administration du 7 juillet 2015 -

RESOLUTION CA n°27-2015
APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2014
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve le rapport d'activités 2014 du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 7 juillet 2015.

Le Président,

André BERDOU

Le Directeur,

Gilles PERRON

